

CHAPITRE 2

ASSURANCES

1. Assurances

Dans le cadre de ses activités, Ski Québec alpin offre différentes options d'assurances. Afin d'accéder aux informations détaillées concernant les programmes d'assurances, veuillez-vous rendre sur le site web de Ski Québec alpin.

Dans la rubrique « Membres - Assurances » vous trouverez de l'information à propos des programmes suivants :

- Assurance responsabilité civile
- Assurance accident pour les athlètes, entraîneurs et officiels
- Assurances pour les directeurs et administrateurs (D&O)